

# PRÉPA Clés Avenir « Renforcé »

Découvrir les secteurs et métiers qui recrutent, construire et valider un projet professionnel, renforcer les compétences de base



**RYTHME DE FORMATION :**  
Formation continue



**CENTRE DE FORMATION :**  
Mayenne et Saint-Herblain

## Contexte :

Le parcours de formation PRÉPA Clés Avenir "Renforcé" a pour objectif de : Découvrir les secteurs et les métiers qui recrutent / Construire et valider un projet professionnel / Renforcer les compétences de base

Ce parcours doit permettre à un public éloigné du marché du travail, de se préparer à accéder à un emploi, à une formation qualifiante ou à l'alternance. A travers la découverte des secteurs et métiers qui recrutent, la consolidation des compétences de base et le travail sur les savoir-être professionnels, les stagiaires seront amenés à élaborer, construire puis valider leur projet professionnel.

## Pré-requis

- > Être âgé d'au moins 16 ans
- > Être volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à terme l'insertion professionnelle
- > Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, santé, etc.)
- > Justifier d'un niveau A2 en français

## Durée

- > Période en centre : **13 semaines**
- > Période en entreprise : **7 semaines**
- > Durée totale de la formation : **20 semaines**  
*(Le positionnement et l'entretien individuel permettent d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées)*

## Tarifs

- > **FORMATION** : Prise en charge p dans le cadre du PACTE régional 2023-2026 PRÉPA CLÉS AVENIR et est financée par la région Pays de la Loire et le Fonds Social Européen (FSE).
- > **REMUNERATION** : Selon le contrat de formation et la législation en vigueur

## Modalités d'accès

### PUBLIC

- > Personnes en recherche d'emploi de plus de 16 ans, niveau 4 maximum (BAC) inscrites ou non à Pôle Emploi
- > Stagiaires en cours de formation Visa métiers en difficulté sur les compétences de base

### RECRUTEMENT

- > Positionnement et entretien individuel : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau de maîtrise initial, des compétences et des objectifs à atteindre
- > Etablissement d'un contrat Pédagogique et d'une convention, d'un planning adapté à la situation du participant

## Objectifs de la formation

### 1. Définir son secteur professionnel

### 2. Cibler ses choix d'orientation professionnelle

### 3. Consolider son projet professionnel et définir son plan d'action

- > Selon l'avancée de votre projet professionnel lors de votre entrée en formation, ces objectifs pourront être associés / dissociés, au travers :
- > D'un court SAS au cours duquel seront notamment réalisés les tests de positionnement pédagogiques et la signature du contrat individuel de formation (CIF) et le montage du dossier de rémunération permettant de valider administrativement l'entrée définitive en formation. Le module "apprendre à apprendre" sera utilisé comme vecteur de mobilisation du groupe.
- > De plusieurs modules obligatoires qui pourront varier et être adaptés aux besoins des stagiaires : La découverte obligatoire des secteurs et des métiers qui recrutent ( visite d'entreprises, immersion en plateaux techniques, présentation des formations qualifiantes sur le territoire), plusieurs stages en entreprises, la connaissance de soi, la mobilité, le travail sur les compétences clés dont le numérique, les techniques de recherche d'emploi (dont plateforme régionale pour l'emploi), la formalisation du projet professionnel, le jury de validation de projet professionnel.
- > De modules optionnels
- > De passage de certifications inscrites à l'inventaire telles que CLÉA, TOSA, PIX...
- **D'un accompagnement post-formation de 3 mois**

## Délai d'accès

- > Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année et/ou selon dates de sessions définies avec le financeur : nous contacter

## Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.  
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU :  
capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

## Méthodes utilisées

- > Après la phase de SAS et d'identification du projet professionnel, le parcours de formation sera développé à l'appui d'une approche pédagogique modulaire, portant sur une ou plusieurs compétences (Français, maths, numérique...) et de manière : individuelle, collective, en auto-formation accompagnée et/ou ouverte et à distance.
- > **Pédagogie** : Personnalisation et individualisation des apprentissages / Contenus et rythmes de formation adaptés / Suivi des progressions pédagogiques en continu / Centre de ressources multimédia / Entretiens Individuels / Présentiel et/ou e-learning

## Modalités d'évaluation

- > Suivi des progressions avec livret d'Évaluation tout au long du parcours de formation
- > Suivi de stage en entreprise – Préconisations en lien avec l'entreprise
- > La validation du projet pourra se faire lors d'un entretien tripartite La validation du projet est réalisé devant un jury professionnel : Le stagiaire présente oralement son parcours de formation, son projet professionnel et son plan d'action devant un jury composé de professionnels et de prescripteurs. Le stagiaire s'appuie de son dossier papier réalisé pendant son parcours de formation et qui reprend dans sa globalité la construction du projet professionnel